

Procès Verbal du Conseil Municipal

Séance du 25 mai 2026

L'An deux mille vingt six,
le 23 avril à vingt heures trente,

le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Jean-Claude MOREL, Maire. Les convocations ont été transmises le 21 mai 2026 par voie électronique

Etaient présents:

Patrick ARNOUX, Yannick BRUYERE, Alice DOMAISON, Jean-Claude MOREL, Francette PAGES, Ginette PAULET, Colette PERONNY, Hervé VERNET

Etaient absents:

Eloïse CHAMRION, Damien MONTAVI, Yannick THIERCY

Sur 11 membres, 8 étaient présents, le quorum étant atteint le Conseil a pu valablement délibérer.
Mme Francette PAGES est désignée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 23 avril est approuvé. 8 pour.

L'ordre du jour comprenait les points suivants :

Création d'un emploi permanent d'agent de maîtrise principal :

Dans le cadre de l'évolution de carrière d'un agent, le conseil municipal décide de créer un emploi d'agent de maîtrise principal.

Résultat du vote :

POUR :	CONTRE :	ABSTENTION :
8	0	0

Tarifs 2026 du complexe touristique:

Le conseil municipal décide de modifier les tarifs du complexe touristique pour y intégrer les nouvelles prestations du camping liées au partenariat avec Camping-Car Park.

Résultat du vote :

POUR :	CONTRE :	ABSTENTION :
7 (Patrick ARNOUX, Alice DOMAISON, Jean-Claude MOREL, Francette PAGES, Ginette PAULET, Colette PERONNY, Hervé VERNET)	0	1 (Yannick BRUYERE)

Choix d'une entreprise pour les travaux de réfection du terrain multi sports – 2ème tranche :

Le conseil municipal décide de retenir l'entreprise CAPS pour les travaux de réfection du terrain multi sports – 2ème tranche, pour la réalisation d'un entourage.

Résultat du vote :

POUR :	CONTRE :	ABSTENTION :
8	0	0

Demande de subvention auprès de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay pour la réfection du terrain multi sports – 2ème tranche :

Le Conseil Municipal, décide de solliciter la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay au titre du fonds de concours pour obtenir une subvention de 40 % du montant estimé des travaux

Résultat du vote :

POUR :	CONTRE :	ABSTENTION :
8	0	0

Demande de subvention auprès du département pour la réfection du terrain multi sports – 2ème tranche :

Le Conseil Municipal, décide de solliciter le département de la Haute-Loire au titre du fonds Cap43 pour obtenir une subvention de 6000 € pour ces travaux.

Résultat du vote :

POUR :	CONTRE :	ABSTENTION :
8	0	0

Désignation d'un conseiller municipal représentant la commune pour signer un acte administratif :

Afin de régulariser la situation suite aux travaux réalisés sur la route départementale n°332, une partie de la parcelle E117 a été annexée par la commune. Un acte de vente en la forme administrative est nécessaire. La commune de Saint Préjet d'Allier doit être représentée par un conseiller municipal. Hervé Vernet est désigné pour cela.

Résultat du vote :

POUR :	CONTRE :	ABSTENTION :
8	0	0

Désignation d'un correspondant Incendie et Secours :

Chaque commune doit désigner un correspondant Incendie et Secours. Le conseil municipal désigne Hervé Vernet comme correspondant Incendie et Secours.

Résultat du vote :

POUR :	CONTRE :	ABSTENTION :
8	0	0

Désignation de trois représentants du conseil municipal au sein du conseil d'administration de la bibliothèque « Les mots de l'Ance » :

Les statuts de l'association « Les mots de l'Ance » prévoit que 3 représentants du conseil municipal intègre le conseil d'administration de l'association. Le Conseil Municipal désigne Patrick Arnoux, Jean-Claude Morel et Colette Peronny comme représentants du conseil municipal au sein du conseil d'administration de la bibliothèque « Les mots de l'Ance ».

Résultat du vote :

POUR :	CONTRE :	ABSTENTION :
8	0	0

Désignation d'un titulaire et d'un suppléant pour la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) :

Par délibération du 28 avril 2026, le Conseil Communautaire de la communauté d'agglomération du Puy-en-Velay a procédé à la composition de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, en prévoyant la désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant par commune.

Les personnes désignées doivent être obligatoirement membres du conseil municipal.

Le conseil municipal décide de désigner Jean-Claude Morel comme titulaire et Hervé Vernet comme suppléant.

Résultat du vote :

POUR :	CONTRE :	ABSTENTION :
8	0	0

Attribution d'un logement communal :

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à Monsieur Frédéric Dumas le logement situé au premier niveau de l'ancienne cure, à partir du 1er juin 2026.

Résultat du vote :

POUR :	CONTRE :	ABSTENTION :
8	0	0

Extension de l'éclairage public au Mazel:

Le Conseil Municipal décide d'approuver l'avant-projet des travaux d'extension de l'éclairage public au Mazel afin de compléter l'éclairage de la rue de la Charreire.

Résultat du vote :

POUR :	CONTRE :	ABSTENTION :
8	0	0